

Résolution sur l'Inde et la situation dans l'État du Manipur

2023/2781(RSP) - 13/07/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Inde et la situation dans l'État du Manipur.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et les députés.

Les violents affrontements qui ont eu lieu entre les communautés ethniques Meitei et Kuki à Manipur depuis le 3 mai 2023 ont fait au moins 120 morts et 50.000 déplacés et ont détruit plus de 1700 maisons, plus de 250 églises et plusieurs temples et écoles. L'intolérance à l'égard des minorités religieuses et de conviction, y compris les chrétiens, contribue à la violence.

Les autorités de l'État du Manipur ont instauré un couvre-feu, donné l'ordre de tirer à vue pour le faire respecter et bloqué l'accès à internet, ce qui empêche considérablement les médias et groupes de la société civile de réunir des informations et de rendre compte de la situation.

Le Parlement a demandé instamment aux autorités indiennes de prendre toutes les mesures nécessaires et de faire le maximum pour mettre fin rapidement aux violences ethniques et religieuses en cours, de protéger toutes les minorités religieuses, telles que la communauté chrétienne du Manipur, et d'éviter toute nouvelle escalade. Les dirigeants politiques sont invités à cesser leurs déclarations incendiaires, à rétablir la confiance et à jouer un rôle impartial dans la médiation des tensions.

Le gouvernement central de l'Inde et tous les acteurs politiques et religieux sont invités à prendre des mesures urgentes pour rétablir le calme et garantir un dialogue inclusif impliquant la société civile et les communautés affectées.

Les autorités sont invitées à :

- permettre des enquêtes indépendantes sur les violences, lutter contre l'impunité et mettre fin à la fermeture d'Internet;
- accorder un accès sans entrave aux fournisseurs d'aide humanitaire, aux observateurs internationaux et aux journalistes.

La résolution a réitéré l'appel à l'intégration des droits de l'homme dans tous les domaines du partenariat UE-Inde, y compris le commerce.

Enfin, le Parlement a demandé instamment au vice-président/haut représentant, à la Commission et aux États membres de faire part à l'Inde, systématiquement et publiquement et au plus haut niveau, de leurs préoccupations en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression et de religion et le rétrécissement de l'espace accordé à la société civile.